

---

## Programme de Formation

---

### Nouvel arrêté GAZ 2020 et Nouveaux points de contrôle

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

#### Contenu pédagogique

---



##### Objectifs pédagogiques

Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018 (Applicable au 01/01/2020)

Maîtriser la saisie et le remplissage de nouveaux certificats de conformités

Maîtriser la fiche QUALIGAZ Zéro défaut 2020

Maîtriser les nouveaux points de contrôle 2020



##### Public visé

Salariés et chefs d'entreprises de plomberie et de chauffage.

Connaissances des installations gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage.



##### Prérequis

Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage



##### Description

###### Matinée

- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du nouvel arrêté
- Présentation des 5 guides thématiques
- Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :
- SPE : Site de Production d'Energie
- AAS : Aptitude Au Soudage (Soudage, brasage et soudo-brasage)
- AMG : Appareils et Matériels à Gaz

###### Après-midi

- Suite de la présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique au gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 (suite) :
- IG : Installation Gaz
- EVAPDC : Evacuation des produits de combustion
- Les nouveaux certificats de conformités
- La fiche QUALIGAZ Zéro défaut
- Exercices d'applications sur cas concrets
- Correction en commun
- Bilan et synthèse de la formation





### **Modalités pédagogiques**

Méthode active et participative



### **Moyens et supports pédagogiques**

Apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM en début de formation pour évaluer sur les différents thèmes

QCM en fin de formation



### **Sanction**

Attestation de formation



### **Informations complémentaires**

Variable non renseignée



### **Informations Accessibilité**

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – [denish@nelleaquitaine.ifrb.fr](mailto:denish@nelleaquitaine.ifrb.fr)

**Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs**

**Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations**